



Franche-Comté

Ressort

BULLETIN DE LIAISON DE L'AFTC DE FRANCHE-COMTÉ

NUMÉRO 24 NOVEMBRE 2011

ASSOCIATION DES FAMILLES DE
TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-
LÉSÉS DE FRANCHE-COMTÉ

SIÈGE SOCIAL ET SECRÉTARIAT

17, rue Louis-Pergaud - 25000 Besançon
Tél. 03 81 88 98 60
Fax 03 81 88 98 61

Courriel

accueil.aftc@traumacranienfc.org

Site internet traumacranienfc.org

Horaires accueil

AFTC

du lundi au vendredi

9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

ÉTABLISSEMENTS

UROS

17, rue Louis-Pergaud - 25000 Besançon
Tél. 03 81 63 08 08

CAJ Centre accueil de jour

17, rue Louis-Pergaud - 25000 Besançon
Tél. 03 81 63 08 08

SAMSAH 25 Service d'accompagnement
médico-social pour adulte Handicapé -
Doubs

17, rue Louis-Pergaud - 25000 Besançon
Tél. 03 81 63 08 08

GEM de Gray Groupe d'entraide mutuelle

22, rue Maurice-Signard - 70100 Gray
Tél. 03 84 32 37 73

GEM de Vesoul Groupe d'entraide mutuelle

24, place Pierre Renet - 70000 Vesoul
Tél. 03 84 92 93 47

SAMSAH 70 Service d'accompagnement
médico-social pour adulte Handicapé -
Vesoul - Gray

24, Place Place Renet - 70000 VESOUL
Tél. 03 84 92 91 94

CONTACTS POSSIBLES

EN DÉPARTEMENT

Montbéliard

Martine Racine 03 81 94 00 04

Monique Nicolier 03 81 94 04 00

Jura

Suzanne Damien 03 84 48 21 65

Haute-Saône

Maurice Blanchot 03 84 67 47 63

Territoire de Belfort

Colette Meister 03 84 22 64 92

Sur répondeur, laissez toujours vos
coordonnées pour que l'on puisse
vous rappeler.

Membre de l'Union nationale
des AFTC.

32, rue de la Colonie - 75013 Paris

Site internet traumacranienfc.org

Responsable publication

Jean Guyot, Président de l'AFTC

ÉDITO

Après une période estivale qui, je l'espère a été favorable pour tous, voici que, depuis quelques semaines déjà, l'ensemble des activités ont repris dans votre AFTC.

Les séjours de vacances ont été très appréciés, et les témoignages des participants sont positifs.

Trois ans après l'ouverture de services, plus de cent personnes sont accompagnées et suivies ce qui prouve à tous l'utilité de ces créations au service des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées. Les absents n'ont pu entendre les interventions remarquables du Professeur Moulin, chef de service en neurologie au CHU de Besançon et de notre Président national Émeric Guillermou. Le premier a confirmé la collaboration positive du Pôle autonomie Handicap du CHU avec nos services médico-sociaux AFTC.

- Il a abordé les projets en cours sur le suivi et l'accompagnement, la formation et la recherche.
- Il a fait part de son souhait que puissent être accueillis des neurologues stagiaires dans nos structures et a indiqué les interventions communes constructives sur ce sujet auprès de l'ARS (Agence régionale de santé).

Émeric Guillermou a salué une fois encore la pertinence de l'action complète de l'AFTC de Franche-Comté au profit des personnes accueillies et rappelé la création en cours du GCSMS (groupement de coopération) National de l'UNFTC, projet innovant, s'il en est.

Une grande nouvelle de ce début d'automne, notre ARS (Agence régionale de santé), vient de nous confier la gestion d'un GEM sur Pontarlier et a retenu ainsi l'un de nos projets régionaux.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 10 septembre dernier, date décalée exceptionnellement en septembre compte tenu d'un premier semestre très chargé. L'assistance attentive a approuvé à l'unanimité l'ensemble des rapports présentés.

Soucieux de poursuivre le développement en Franche-Comté de nos implantations, nous avons rencontré les Conseils généraux et à nouveau l'ARS, dans les différents travaux des schémas départementaux en cours.

La fête nous réunira aussi, si vous le voulez bien, le 07 décembre prochain pour la Saint-Nicolas.

Enfin, j'en terminerai en vous demandant d'apporter votre soutien à votre association dans ses activités bénévoles,

signalez-vous !

Adhérez aussi, c'est le meilleur soutien pour les personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées et un encouragement pour nous, bénévoles et salariés de l'association !

Répondez, afin de nous guider, à l'enquête sur le projet d'action « Rendez-vous des familles » pour favoriser la mise en place d'échanges et de contacts par secteurs au plus près de vous, les aidants.

N'oubliez pas, si vous avez besoin d'informations et de conseils, nos permanences juridiques.

À votre écoute en permanence au siège de l'association, vous pouvez aussi toujours, en cas de difficulté, contacter vos responsables « élus » par secteur (voir liste jointe), ils sont comme vous, des aidants, ils ont le même vécu, et sont attentifs à vos préoccupations.

Très cordialement vôtre

Jean Guyot

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu le 10 septembre dernier à Montferrand en présence des familles

adhérentes, de nos invités, de différents partenaires (Adapei de Besançon, ASMH du Jura, le CISS...) et de Madame Branget, Députée du Doubs.

suite ►►

► LA VIE DE L'ASSOCIATION

Ambiance studieuse avec la présentation des divers rapports qui ont tous été approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

Dans le rapport moral et d'orientation du conseil d'administration, il a été souligné :

- la volonté d'accueillir plus de personnes dans les différentes structures créées, si les financements suivent,
- le souhait de mieux couvrir le territoire Franc-Comtois, au sud et au nord, et ce, malgré la morosité ambiante sur les moyens contraints. Ceci afin de parvenir à réduire ainsi les listes d'attente à l'UEROS, et au SAMSAH du Doubs en particulier.



Le Président et la Direction ont présenté, en duo, les activités, les orientations, les objectifs de l'association et des services.

L'année 2010, année de construction positive s'il en est, aura permis de mettre l'accent sur les réalisations, la réponse aux diverses sollicitations et le suivi des personnes accompagnées dont le nombre s'élève à plus de cent aujourd'hui.

Dans un souci d'efficacité et de pertinence des moyens mis à disposition par nos financeurs, il a été entrepris et mis en place des instruments d'évaluation interne et externe. Nous avons aussi informé notre AG du travail de réécriture de notre projet associatif et ce, afin de partager nos valeurs, nos orientations et nos objectifs au profit des personnes « traumatisées crâniennes et cérébrolésées ».

Le montant des adhésions a été légèrement ajusté.

● Les élections à bulletin secret ont reconduit dans leur fonction au Conseil d'Administration : Catherine Grivet, Jacques Schirrer et Jean Guyot.

Il demeure deux postes à pourvoir.

● Il a été signé une convention d'expérimentation d'hébergement avec le Secteur Accompagnement Habitat de l'Adapei de Besançon. C'est une première avancée positive dans la mise à disposition d'appartement afin de favoriser le plus possible les mises en situation et l'autonomie des personnes accompagnées.



Une présentation de l'atelier GED (Gestion électronique des documents) a été réalisée conjointement avec le secteur Travail Insertion Professionnelle de l'Adapei de Besançon, qui porte l'activité.

Les services de l'AFTC (UEROS, SAMSAH) assurent l'accompagnement des personnes cérébro-lésées qui travaillent dans cet atelier, dont le fonctionnement est facilité grâce à cette complémentarité.

Trois interventions de nos invités ont ponctué ces travaux. Madame la Députée **Françoise Branget** a rappelé son attention à nos préoccupations qu'elle soutient par



ses interventions parlementaires

Notre Président National **Émeric Guillermou**, fidèle à nos travaux, à quant à lui, souligné le dynamisme de notre association. Par l'action de l'UNAFTC, a été obtenue la création de 40 GEM sur toute la France, dont 8 déjà existants.

Enfin le **Professeur Moulin**, Responsable du Pôle Autonomie Handicap du CHU de Besançon, s'est félicité des effets positifs de l'accord de partenariat mené avec notre



association.

Après l'assemblée, le conseil d'administration a reconduit dans sa configuration actuelle le bureau de l'AFTC .

Notre assemblée générale s'est terminée par un échange convivial et fraternel apprécié de tous.

durer dans le temps et évoluer l'aide apportée par les services aux blessés et à leurs familles, et que par le nombre, nous suscitons l'intérêt et l'attention des pouvoirs publics.

N'oublions pas qu'il reste encore beaucoup à faire...

Catherine Grivet

adhérente et membre
du Conseil d'administration

► LA VIE DE L'ASSOCIATION

MOBILISEZ-VOUS !

Que voulons nous en tant qu'adhérents de l'AFTC ?

La dernière réunion de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue en septembre dernier, a été pour moi l'occasion de constater (de confirmer !) la très faible participation des adhérents de l'association. Il n'est pas dans ma nature de me distinguer par des « coups de gueule » et mon objectif est plus de solliciter une réflexion que de culpabiliser, mais le souci de l'avenir de l'association me pousse à réagir aujourd'hui.

N'oublions pas qu'un travail très important a été fourni ces dernières années et que **c'est grâce à ce travail et à une forte volonté associative que des services spécifiques ont vu le jour** (UEROS – SAMSAH – CAJ – GEM), n'oublions pas que si nos blessés et malades sont mieux pris en charge, d'autres ne le sont pas et que malheureusement de nouveaux « cas » viendront s'ajouter au fil des ans.

N'oublions pas que par notre présence « à minima » lors de l'assemblée générale, **nous manifestons notre reconnaissance du travail engagé, notre souhait de voir**

► ACTION

Le dernier séjour de vacances adaptées s'est déroulé à Bretignolles, en Vendée pendant les deux premières semaines d'août.



Un premier bilan positif a été réalisé avec l'UFCV.

L'objectif, que nous partageons avec ce partenaire précieux, est de permettre aux participants de vivre quelques jours de vacances, comme tout un chacun, loin de leurs contraintes et difficultés quotidiennes !

Plusieurs participants ont souhaité témoigner sur ce séjour de vacances et ces retours ne peuvent que nous encourager à poursuivre le développement de ce type de projets.



Ce séjour a été préparé avec soin par plusieurs rencontres avec l'UFCV, les personnes concernées et leurs familles ainsi que quelques professionnels des services de l'AFTC. Une attention particulière a été apportée au choix du lieu d'accueil, un camping favorisant l'autonomie dans un cadre sécurisé des participants, la rencontre avec d'autres vacanciers et la participation à différentes animations.

Thierry : « J'ai passé les plus belles vacances de ma vie, car je n'étais jamais parti en vacances. Ca m'a apporté du bonheur. Merci à l'AFTC de m'avoir fait ce plaisir et de m'avoir ouvert une grande porte dans mon cœur ! Je voulais aussi remercier les animateurs qui se sont très bien occupés de nous ».

Jean-Yves : « J'ai apprécié ce moment d'évasion et de découverte. S'échapper de Besançon pendant deux semaines et rencontrer de nouvelles personnes est important pour moi. C'est d'ailleurs pour ces raisons que c'était mon troisième séjour et certainement pas le dernier ! »

Sébastien : « J'ai trouvé ces vacances excellentes. On était bien accompagné. Ce qui m'a le plus plu ce sont les chalets dans lesquels nous étions logés même si

ils étaient un peu petits mais bon, pour deux semaines dans l'année ce n'est pas très important. Une chose est sûre : j'y retourne l'année prochaine si c'est possible ! »

Marc : « Les vacances étaient très agréables.

Ça m'a beaucoup plu. On est allé se baigner, on en a bien profité ».

Enfin, il paraît important de relever que ces séjours de vacances sont aussi l'occasion pour les familles concernées, passée l'appréhension de laisser partir leurs proches traumatisés crâniens ou cérébro-lésés, de souffler et de s'offrir également quelques jours de repos bien mérités.



Nous ne manquerons pas de vous informer des projets de séjours sur 2012. Mais si vous êtes susceptibles d'être intéressés, **merci de nous l'indiquer dès à présent en contactant le secrétariat de l'association au 03 81 88 98 60.**

Cela nous permettra d'affiner ces projets en fonction du nombre potentiel de participants.



► LA VIE DES SERVICES

PREMIÈRES ÉLECTIONS DU CVS !

Le 20 octobre, s'est déroulé le dépouillement des élections pour le premier Conseil de la Vie Sociale commun à l'ensemble des services de l'AFTC.

Pour mémoire, la mise en place de cette instance validée par le Conseil d'Administration de l'AFTC vise à impliquer les usagers des services et leurs familles dans le fonctionnement des différents services afin de l'améliorer et de mieux répondre à leurs besoins et attentes.

On peut noter avec satisfaction la forte mobilisation des bénéficiaires avec des candidats sur chaque service et un taux global de participation aux élections important (plus de 65 %).

VOICI LA LISTE DES ÉLUS

Pour le CAJ

José Calinon et Stéphane Boiteux

Pour l'UEROS

Patrick Morel et Nadine Paillot

Pour le SAMSAH 25

Catherine Lemoing et Sylvie Arnoux

Pour le SAMSAH 70

Faycal Iddider

Concernant les familles, une seule personne candidate et élue :

Guy Ménégon.

Il sera épaulé par les **deux représentantes du Conseil d'Administration de l'AFTC désignées lors du dernier Conseil le 26 octobre**

Suzanne Damien et Catherine Grivet.

Les professionnels ont également élu leurs représentants : Mélody Rétière et Céline Bayet.

Dans le prochain numéro de Ressort, nous ne manquerons pas de donner la parole aux membres de ce CVS, pour faciliter vos échanges avec eux.

▶ NEWS

CRÉATION D'UN NOUVEAU GEM À PONTARLIER !

Notre projet de GEM à Pontarlier vient d'être validé par l'ARS de Franche-Comté.

Nous avons commencé à entreprendre des démarches pour rechercher des locaux et les premiers contacts pris avec l'Adapei de Pontarlier et le CCAS ont été très positifs. Parallèlement, le recrutement a été lancé pour un premier poste d'animateur.

Nous nous appuyons bien sûr sur l'expérience de nos deux premiers GEM à Vesoul et Gray, en mobilisant les professionnels mais également les associations d'adhérents mises en place avant l'été, pour faciliter le démarrage de cette nouvelle structure.

Aussi, nous espérons ouvrir très prochainement ce nouveau GEM qui devrait permettre à des personnes traumatisées crâniennes ou cérébro-lésées du Haut-Doubs

de se retrouver pour partager des activités et des moments de convivialité, mais également de favoriser la rencontre de leurs familles.

Si vous êtes susceptible d'être intéressé, **merci de prévenir le secrétariat de l'AFTC au 03 81 88 98 60** pour que nous puissions vous tenir informé de la date d'ouverture et des modalités d'accueil.

▶ ACTION

Depuis 1998, il existe à l'AFTC de Franche-Comté, des groupes de paroles pour les familles de blessés traumatisés crâniens ou plus récemment, de personnes cérébro-lésées suite à un problème de santé brutal (AVC...)

Avec l'appui de 2 professionnelles que nous tenons à remercier : Patricia Girerd, psychologue et Véronique Mathey, assistante de service social, le dernier groupe de parole s'est tenu à Belfort et vient de s'achever après une année de rencontres mensuelles.

Dix personnes y ont participé régulièrement.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

la fratrie, la reconstruction identitaire, le projet de vie, l'après-nous, etc.

Pour les personnes participant à ce type d'action en particulier pour la première fois, cela fait du bien de s'exprimer avec d'autres également directement concernées par les conséquences du traumatisme crânien ou de la cérébro-lésion de proches.

Cette dynamique d'échanges se poursuivra en 2012 par la mise en

place des « Rendez-vous des familles »

plus ponctuels, mais également sans doute par la proposition d'un nouveau groupe de paroles sur la Haute-Saône.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'association au 03 81 88 98 60 pour obtenir plus d'informations.

Colette Meister, participante au dernier groupe de paroles et membre du Conseil d'Administration.

LES PROCHAINES FESTIVITÉS À L'AFTC !

LA GALETTE DES ROIS
le 14 janvier à 12h
au Foyer Sainte-Anne
à Montferrand

Comme chaque année, nous nous retrouverons pour **partager ensemble un bon repas, les délicieuses galettes préparées par Francis et pour participer à la loterie** préparée par plusieurs administratrices.
Le tout en musique et dans la bonne humeur !
Nous vous transmettrons prochainement des informations plus précises pour que vous puissiez vous inscrire.
Mais retenez, dès à présent, cette date dans vos agendas !

À VOS AGENDAS !

VENEZ FÊTER LA SAINT-NICOLAS
le 7 décembre
à l'AFTC à partir de 14 h

Après un concert des « **Grues cendrées** », nous partagerons un délicieux goûter préparé par des bénévoles et des usagers.
Venez nombreux !

